



Marie Geneviève NICOLAS
ou
Marie Geneviève BERGER

Baptême de Jean Charles Augustin LANGLOIS le 10 octobre 1791

4
Baptême
Jean Charles Aug
Anglois

Ce jour d'huy Lundy Dix Octobre mil sept
cent quatre vingt onze, a été baptisé en cette
Eglise par moy Siret Curé de Saint aubin La
rivière Soussigne, Jean Charles Augustin né
l'indhyer du légitime mariage de Louis Langlois

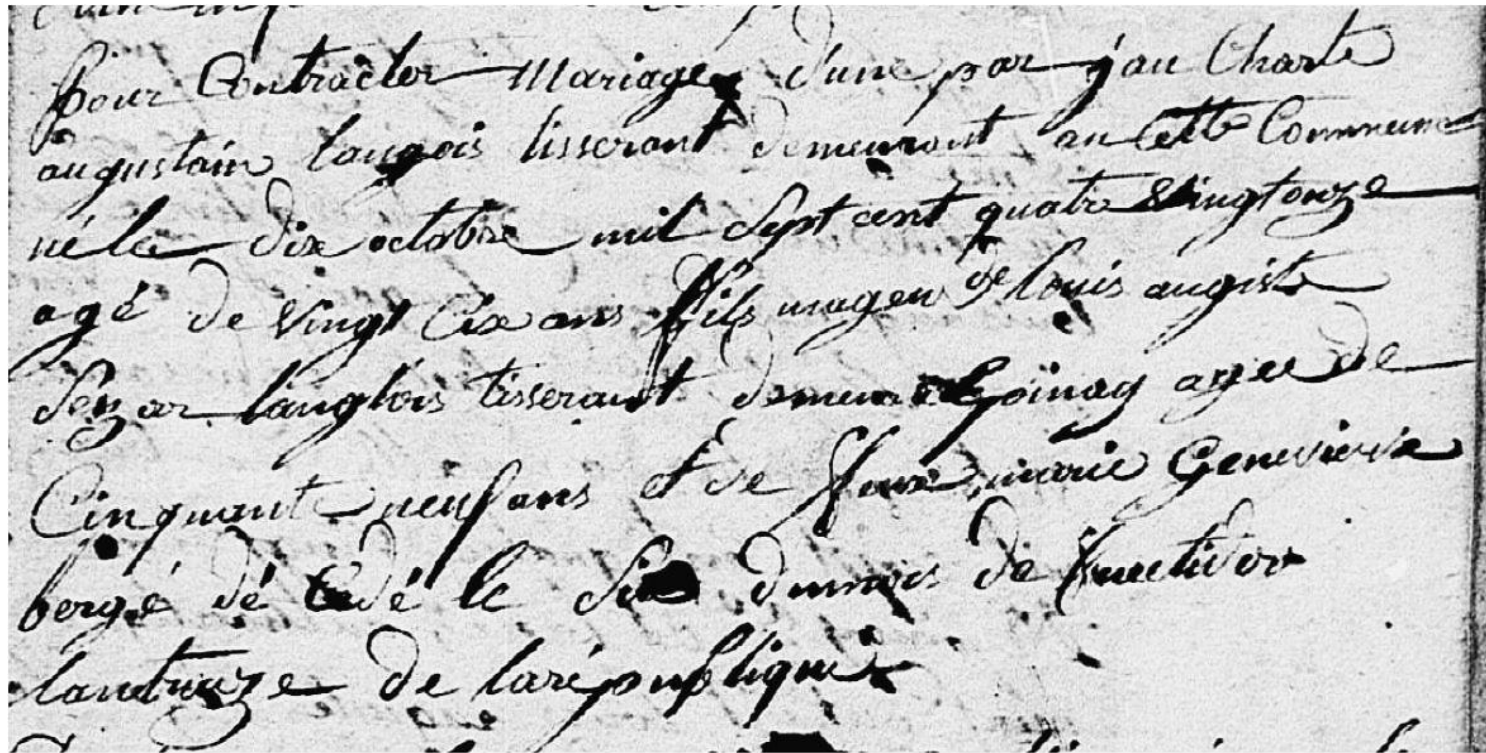
Compagnon toilier, et de Geneviève nicolas
son épouse. Le parrain est Jean Charles Joly
de cette paroisse. La Mairainne est Angélique
routier de la paroisse de notre Dame d'épince
qui ont fait leur Marque ayant déclaré ne savoir
Signer la marque
de Jean Charles Joly

la marque + de
Angélique routier

= Siret Curé de Saint aubin La rivière

« Ce jour d huy 10 octobre 1791 a été baptisé ... Jean
Charles Augustin né du légitime mariage de Louis LANGLOIS
compagnon toilier et de Geneviève NICOLAS ... »

Mariage de Jean Charles Augustin LANGLOIS le 30 août 1817



Pour Contracter Mariage d'une part Jean Charles
Augustain Langlois tisserand demeurant au Cote Commun
né le dix octobre mil sept cent quatre vingt onze
agé de vingt six ans fils unique de Louis Auguste
Sezar Langlois tisserand demeurant à Joinay âgé de
Cinquant neuf ans et de feu Marie Geneviève
Bergé de Cade le dit d'unage de fonction
Lauréat de la République

**« L'an 1817 le 30 août ... sont comparus pour contracter
mariage Jean Charle Augustain LANGLOIS tisserand né le
10 octobre 1791 ... fils de Louis Auguste Sezar LANGLOIS
... et de feu Marie Geneviève BERGÉ ... »**

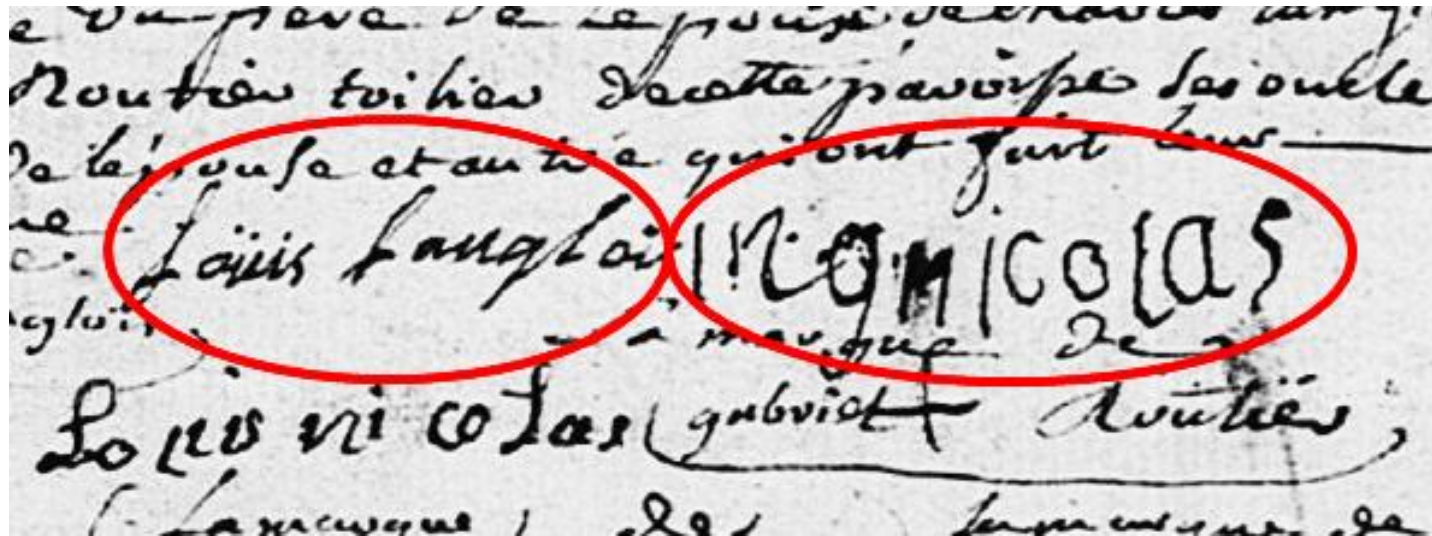
Saint-Aubin-la-Rivière -- aujourd'hui Saint-Aubin-Epinay



Mariage le 11 avril 1785 à Saint-Aubin-la-Rivière

Le lundy onze d'avril 1785. Louis auguste Cesar Noël Langlois
des toiles fils mineur de Louis auguste Cesar Langlois marchand de bois
Langlois et de Charlotte Routier de droit et de fait de cette paroisse d'une part
& Marie Genevieve Nicolas ma servante, fille majeure de
Nicolas garrion boucher et de Marie Genevieve Dacheumont de
fait de cette paroisse et de droit de celle de notre Dame d'Andely
d'autre part
ont été après la publication de trois bans, et la cérémonie
des fiançailles faite le jour d'hier, mariés par moy prêtre
curé de la paroisse sans qu'il se soit trouvé aucune opposition
ny empêchement canonique ou civil le mariage a été fait
et célébré en présence du père de la femme de Charles Langlois
journalier, de Gabriel Routier toilier de cette paroisse les autres
présence aussi du père de la femme et autres qui ont fait leur
signature ou leur marque
Louis Auguste Cesar Noël Langlois
La femme de
Beaucousin
Louis Nicolas Routier
La femme de
Charles Langlois
La femme de
Beaucousin Curé d'Épinay

**« Le 11 avril 1785 Louis Auguste César Noël LANGLOIS
toilier ... de droit et de fait de cette paroisse d'une part et
Marie Geneviève NICOLAS ma servante fille majeur de Louis
NICOLAS garçon boucher et de feu Geneviève DECHAUMONT
de fait de cette paroisse et de droit de celle de Notre Dame
des Andelys d'autre part ... »**



A snippet of a handwritten document in French, likely a notarial record. The text is written in a cursive script. Two names are circled in red: "Louis Langlois" and "Nicolas". The text above the circles reads "Notre toilier de cette paroisse la seule de la paroisse et au lieu qui ont fait Louis". The text below the circles reads "Louis Nicolas garçon boucher et de feu Geneviève DECHAUMONT de fait de cette paroisse et de droit de celle de Notre Dame des Andelys d'autre part ...".

Enfants du couple :

Louis Augustin César Noël LANGLOIS et Marie Geneviève NICOLAS

- 1785 Jean Baptiste Louis Auguste (*pas trouvé x ni +*)
- 1787 Marie Elizabeth Geneviève (*+ 1803 fille Geneviève NICOLAS*)
- 1789 Charles Aimable (*1809 matricule fils de + Geneviève NICOLAS
+ 1810 au Val de Grâce, pas le nom de la mère*)
- 1791 **Jean Charles Augustin** (*x 1817 fils de **Geneviève BERGÉ**
+ 1847 pas le nom de la mère*)
- an II Marie Elisabeth (*+ 1815 pas le nom de la mère*)

Les 5 naissances sont au nom de Marie Geneviève ou Geneviève NICOLAS

Matricule de Charles Aimable LANGLOIS en 1809

NUMÉROS D'ENREGISTREMENT et SIGNALEMENT.	GRADES ACTUELS et dates DES NOMINATIONS.	DATES DE L'ADMISSION AU CORPS; DÉTAILS des Services, Actions d'éclat et Campagnes.	NUMÉROS des COMPAGNIES.	DATES ET MOTIFS DE SORTIE DU CORPS; Blessures, genre de mort.
<p>N.° 1573) <i>Langlois</i> Prénoms: <i>Charles Aimable</i> <i>filz de Louis Augustin et de Jeanne Marie</i> <i>Nicolas</i> né le <i>27 Mars 1789</i> à <i>Spinay</i> arrondissement de <i>Reims</i> département de <i>la Seine Inférieure</i> taille d'un mètre <i>92</i> centimètres, visage <i>ovale</i> front <i>bon</i> yeux <i>bleus</i> nez <i>droit</i> bouche <i>correcte</i> menton <i>ronde</i> cheveux <i>&</i> sourcils <i>châtain</i> marques particulières</p>	<p><i>Requis le 11 Mars 1810</i></p>	<p>Arrivé au corps le <i>11 Mars 1810</i> conscriit de l'an remplaçant un conscriit de l'an provenant du bataillon de Gardes nationales <i>de la Campagne de l'an 10</i> du département de <i>la Seine Inférieure</i> son dernier domicile était à <i>Spinay</i> département de <i>la Seine Inférieure</i> profession d.</p>	<p><i>1^{er} Rég. d'Art.</i></p>	<p><i>Entré au service dans la Troupe Départementale</i> <i>le 26 Juin 1809</i></p> <p><i>Mort à l'Hospice de Paris</i> <i>le 29 Juin 1810 par suite d'une maladie</i></p>

N.° 1573) *LANGLOIS*
Prénoms: *Charles Aimable*
filz de Louis Augustin et de Jeanne Marie
Nicolas

Décès de Marie Geneviève BERGER le 6 fructidor an XIII

N° 14
Décès de
Marie Geneviève
Berger
M. Langlois

Le Maire de la République, et première de l'Empire
français le six fructidor, par devant nous, Nicolas Louis
Maire, et officier de l'état civil de la Commune de
Aubry la Rivière département de la Seine inférieure
Canton de Boos; Sont comparus, Jean Poly, cultivateur
agé de vingt six ans, voisin, demeurant dans cette
Commune de Aubry la Rivière et Jacques Desbore
cultivateur agé de trente quatre ans, les quels nous ont
declaré que le six du mois de fructidor a neuf heures
du Soir, Marie Geneviève Berger, âgée de

cinquante quatre ans, l'épouse de Louis Auguste
Cerau-voël Langlois, est décédée le Six Du mois
de fructidor en la Maison Sautou &, appartenant
à adrien Delentre, et les déclarants ont
signé le présent acte avec nous après que leur
leu en a été faite
Joly fils
Jacques Delours
Louis Langlois
Maire

- Décès déclaré par 2 voisins
- Âge ajouté à postériori
- Signature du mari en dernier

Mariage du fils Jean Charles Augustin LANGLOIS

le 30 août 1817

No 4
Mariages
De Jean Charles Augustin Langlois
et de Marie Thérèse Gontier
Gontier

Troisième

L'an Mil huit cent dix sept le trent, acut samedy
quatre heures a pres midi de Saint moy Jacques curé maire
de la Commune de Jumièges curé de Jumièges Canton de
bees arrondissement de Rouen département de la
Seine inférieure ont comparu en la maison commune
pour Contracter Mariages d'une part Jean Charles
Augustin Langlois liseront demurant en cette Commune
le treize octobre mil sept cent quatre vingt onze
agé de vingt six ans fils unique de Louis Auguste
Pezar Langlois tisserant demeurant au village de
Cinquant plusieurs de son épouse Genevieve
Borge veuve de Louis de Jumièges de Jumièges
de Jumièges de Paris public
D'autre partie Marie Thérèse Gontier journalier
de cette Commune âgée de vingt six ans
née le treize de may Mil sept cent quatre
vingt onze fille unique de Jean de Nicolas
Gontier journalier au Sommeval Decedé le vingt
neuf premier année troisième de l'empire an
et Commune de Jumièges de Jumièges de Jumièges
de Nicolas Gontier veuve de Louis de Jumièges
journalier en cette Commune

Les Dits futurs conjoints accompagnés
Louis Auguste Pezar Langlois tisserant agé de
Cinquante six ans veuve de Jumièges et de Jean
Charles Augustin Langlois agé de dix huit
et quatorze ans et de Joseph Bourgeois

journalier agé de trente quatre ans et de Joseph
Bourgeois marié agé de quarante ans
Domiciliés en cette Commune

1^o J'ai fait lecture aux Dits parties, en présence
des Dits témoins 1^o de l'acte de naissance de Jean
Charles Augustin Langlois, en date du dix octobre
mil sept cent quatre vingt onze qui constate qu'il
est né a Jumièges liseront département de
la Seine inférieure de l'illustre mariage de
Louis Auguste Pezar Langlois et de Genevieve Gontier
veuve Borge & de l'acte de naissance, l'acte de
Victoire Gontier en date du treize de may
mil sept cent quatre vingt onze en la Commune
de Jumièges & de l'acte authentique du contrat
mariage de Louis Auguste Pezar Langlois et
de l'acte de l'acte de son mariage Genevieve
Borge

2^o De l'acte de décès de Nicolas Gontier,
et du contrat de mariage de son épouse
3^o Des actes de publications du mariage pro
entre entre les Dits futurs conjoints par
moy rédigés et affichés a la porte de la
maison commune, les Dits actes mil sept cent
quatre vingt dix sept et et dix sept cent
dont il n'a point eu disposition au mariage
4^o Du Supplément de l'acte de mariage
contenant les Dits et les de Dits respect
des époux a Jones que, y ont Jean Charles Augustin
Langlois, et Marie Thérèse Gontier

J'ai fait lecture aux dites parties, en présence
desdits témoins 1^o de l'acte de naissance de Jean
Charles Augustin Langlois, en date du dix octobre
mil sept cent quatre vingt onze qui constate qu'il
est né à St-Aubin la Rivière Département de
la Seine inférieure du légitime mariage de
Louis Auguste Sezard Langlois et de Marie Geneviève
vive Bergé 2^o de l'acte de naissance, l'airain,

De pinay 3^o de l'acte, authentique du concortement
dit dit Louis Auguste Sezard Langlois et
de l'acte de décès de Marie Geneviève
Bergé

« J'ai fait lecture aux dites parties, en présence des
dits témoins

1^o de l'acte de naissance
de Jean Charle Augustin
LANGLOIS en date du 10
octobre 1791 qui constate
qu'il est né à St-Aubin-la-
Rivière du légitime
mariage de Louis Auguste
Sezard LANGLOIS et de
feue Marie Geneviève
BERGÉ.. »

3^o ... de l'acte de décès
de feu Marie Geneviève
BERGÉ... »

- **Marie Geneviève NICOLAS**

- A sa naissance 1749
- A son mariage 1785
- Aux naissances de ses 5 enfants 1785-1794
- Au décès d'une fille 1803
- Au matricule d'un fils 1809

- **Marie Geneviève BERGÉ**

- A son décès 1805
- Au remariage de son mari Louis LANGLOIS 1815
- Au mariage de son fils Jean Charles Augustin 1817

**Baptême de Marie Geneviève NICOLAS
le 23 novembre 1749 à Notre Dame des Andelys**

B. Marie Geneviève Nicolas.
Ce jour d'aujourd'hui vingt trois de novembre
quarante neuf à cette Baptême
Remarquez une fille née de huit

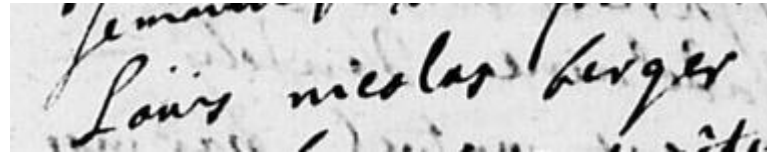
B. Marie Geneviève & Nicolas.
Ce jour d'uy vingt trois de novembre mil sept cent
quarante neuf a été baptisée par Mr Coartois curé
de la paroisse une fille née de luy légitime mariage de
Louis nicolas berger ou surnom de royet, et de genneviève
de chaumont sa femme nommée Marie genneviève par
Jean pierre de chaumont et par genneviève
Benier les parois et maraînes pastiquez
La marque de la paroisse de
jeant perrin de
chaumont
genneviève benier Coartois curé
Le nombre mil sept cent

« Ce jour d'huy 23 novembre 1749 a été baptisée ... une fille née du légitime mariage de Louis NICOLAS berger et de Geneviève DE CHAUMONT et a été nommée Marie Geneviève ... »

Dans la famille NICOLAS, les hommes sont « berger » quand ils sont jeunes, puis « garçon-boucher », puis « boucher »

Au décès de Marie Geneviève NICOLAS :

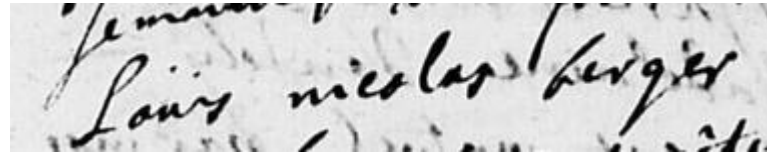
- Louis LANGLOIS absent ?
- Les 2 voisins vont déclarés le décès avec une copie de l'acte de naissance de Marie Geneviève :

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Louis Nicolas Berger". The ink is dark on a light-colored paper background.

- Le maire se trompe et prend Louis Nicolas comme prénom du père et BERGER pour nom de famille de Marie Geneviève (*Les voisins ne devaient la connaître que sous son nom d'épouse.*)

Au décès de Marie Geneviève NICOLAS :

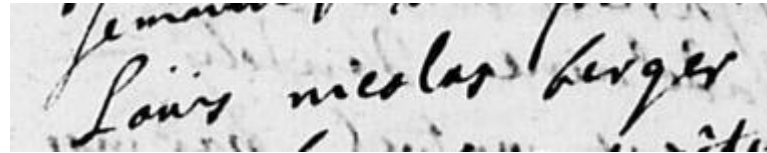
- Louis LANGLOIS absent ?
- Les 2 voisins vont déclarés le décès avec une copie de l'acte de naissance de Marie Geneviève :

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Louis Nicolas Berger". The ink is dark and the paper appears aged or slightly textured.

- Le maire se trompe et prend Louis Nicolas comme prénom du père et BERGER pour nom de famille de Marie Geneviève (*Les voisins ne devaient la connaître que sous son nom d'épouse.*)
- Louis LANGLOIS vient ensuite signer sur la 2^{ème} page mais comment ne se rend-il pas compte du nom inscrit sur la 1^{ère} page ?

Au décès de Marie Geneviève NICOLAS :

- Louis LANGLOIS absent ?
- Les 2 voisins vont déclarés le décès avec une copie de l'acte de naissance de Marie Geneviève :

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Louis Nicolas Berger". The ink is dark on a light-colored paper background.

- Le maire se trompe et prend Louis Nicolas comme prénom du père et BERGER pour nom de famille de Marie Geneviève (*Les voisins ne devaient la connaître que sous son nom d'épouse.*)
- Louis LANGLOIS vient ensuite signer sur la 2^{ème} page mais comment ne se rend-il pas compte du nom inscrit sur la 1^{ère} page ?
- A son remariage, il faut forcément la preuve qu'il est veuf et au mariage de son fils l'accord de la mère ou la preuve de son décès. Et donc la seule preuve possible c'est l'acte de décès de Marie Geneviève BERGER.